

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Développement économique local et régional**Réseau Accès entreprise Québec : 97,5 M\$ pour renforcer l'accompagnement des entrepreneurs dans toutes les régions**

Québec, le 10 novembre 2020. – Le gouvernement du Québec annonce la création d'Accès entreprise Québec pour renforcer les services d'accompagnement et d'investissement offerts aux entrepreneurs et aux entreprises dans toutes les régions du Québec et ainsi accélérer le développement économique régional.

À cet effet, une somme de 97,5 millions de dollars sur cinq ans a été octroyée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). De ce montant, 90 millions de dollars serviront à l'ajout de ressources dans les municipalités régionales de comté (MRC) et 7,5 millions de dollars seront réservés pour améliorer les compétences des ressources, le développement d'outils d'intervention, le maillage et la synergie des interventions entre les régions.

La ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M^{me} Marie-Eve Proulx, accompagnée du ministre de l'Économie et de l'Innovation, M. Pierre Fitzgibbon, en a fait l'annonce aujourd'hui.

Accès entreprise Québec sera la porte d'entrée des entreprises vers les services et les organismes voués aux entrepreneurs. Le gouvernement du Québec veut s'assurer que les entreprises ont accès à des services d'accompagnement, de capital de croissance et d'investissement de haute qualité comparables d'une région à l'autre et respectueux des spécificités régionales. De plus, l'objectif est d'augmenter le nombre d'entreprises qui réussissent et de faire valoir le rôle de chaque MRC selon une approche complémentaire d'accompagnement et de financement des entreprises avec Investissement Québec régional, national et international.

Le gouvernement compte également adapter les fonds locaux d'investissement (FLI) aux nouvelles réalités auxquelles les entrepreneurs et les entreprises sont confrontés et continuer de collaborer avec les MRC afin de compléter le réseau des fonds locaux de solidarité (FLS), le fonds Capital régional et coopératif Desjardins (CRCD) et les autres sources de financement régionales.

La coordination d'Accès entreprise Québec sera assurée par le MEI, qui s'adjoindra un comité d'orientation national composé des principaux acteurs du développement économique dans les régions. La mise en œuvre sera réalisée en partenariat avec la Fédération québécoise des municipalités, l'Union des municipalités du Québec et d'autres partenaires.

Citations :

« Il faut permettre aux régions de se développer en fonction de leurs spécificités afin que leur économie devienne agile, innovante et stimulante. Accès entreprise Québec viendra renforcer et bonifier l'accompagnement de proximité et de première ligne des entrepreneurs en leur facilitant l'accès aux services et aux ressources qui sont mis à leur disposition pour réaliser leurs projets d'affaires. Les entreprises seront davantage outillées pour poursuivre leurs activités et atteindre leur plein potentiel, des conditions essentielles à une croissance économique soutenue des régions, particulièrement en cette période de conjoncture difficile. La vitalité économique d'une région dépend beaucoup de la collaboration et de l'implication accrues des acteurs et des organismes locaux de même que du dynamisme et de la performance de ses entreprises. »

Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable des régions de Chaudière-Appalaches, du Bas-Saint-Laurent et de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

« Depuis deux ans, notre gouvernement intensifie ses efforts pour soutenir les écosystèmes économiques régionaux. La création d'Accès entreprise Québec arrive à point : les entreprises en région seront encore mieux dirigées dans leurs démarches de croissance et de diversification. Avec l'appui d'Investissement Québec régional, nous maintenons notre engagement de soutenir l'entrepreneuriat, de favoriser l'innovation et sa commercialisation, et d'accroître la productivité et la compétitivité des entreprises. De plus, avec le nouvel Investissement Québec, nous allons renforcer la présence du Québec sur les marchés extérieurs. La relance de l'économie qui s'est amorcée sera notamment tributaire de la performance de nos entreprises dans chacune des régions. »

Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

« L'annonce de la mise en place du réseau Accès entreprise Québec et des mesures qui seront adoptées vont permettre de bonifier l'accompagnement et le soutien aux entrepreneurs. Ainsi, nos élus et nos responsables des services de développement économique dans les MRC partout au Québec se mobiliseront encore davantage pour leur permettre de réaliser leurs projets. À titre de porte-parole des régions, la Fédération québécoise des municipalités salue l'ouverture et le travail du gouvernement du Québec et s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer le succès de cette nouvelle approche. »

Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités, maire de Sainte-Catherine-de-Hatley et préfet de la MRC de Memphrémagog

« Les municipalités et les MRC jouent un rôle majeur en matière de développement économique local et régional. Le palier local agit en tant que catalyseur et le palier supralocal en tant qu'accompagnateur. C'est pourquoi l'annonce d'aujourd'hui est bienvenue puisqu'elle consolide la complémentarité des pôles de développement et des MRC. Le milieu municipal est un partenaire de premier plan pour les entreprises, et Accès entreprise Québec lui permettra de continuer à les soutenir efficacement, et cela, dans toutes les régions. »

Suzanne Roy, présidente de l'Union des municipalités du Québec et mairesse de Sainte-Julie

Faits saillants :

- Investissement Québec a pour mission de participer activement au développement économique du Québec en stimulant l'innovation dans les entreprises, l'entrepreneuriat et le repreneuriat ainsi que la croissance de l'investissement et des exportations. Active dans toutes les régions administratives du Québec, la Société soutient la création et le développement des entreprises de toute taille au moyen d'investissements et de solutions financières adaptées.
- Les FLI, constitués à partir de prêts du gouvernement du Québec, représentent le principal outil financier des MRC mis en place pour soutenir les entreprises de leur territoire. Chacun des FLI vise à stimuler l'entrepreneuriat local en favorisant l'accès aux capitaux pour le démarrage ou la croissance d'entreprises traditionnelles ou d'économie sociale et pour le soutien à la relève entrepreneuriale.
- Le MEI collabore avec le Fonds local de solidarité FTQ afin de compléter le réseau des FLS partout au Québec et ainsi augmenter la disponibilité financière pour les entreprises dans les territoires des MRC.
- Le fonds Capital régional et coopératif Desjardins, géré par Desjardins Capital, une composante du Mouvement Desjardins, a pour mission de valoriser, d'accompagner et de garder les PME au Québec tout en promouvant l'épargne des Québécois.

MEI sur les réseaux sociaux :

- twitter.com/economie_quebec
- facebook.com/EconomieQc
- linkedin.com/company/économie-québec
- youtube.com/user/MDEIEQuebec
- instagram.com/economieqc

– 30 –

Sources :

Lanie Dufour
Attachée de presse
Cabinet de la ministre déléguée
au Développement économique régional
et ministre responsable des régions
de Chaudière-Appalaches,
du Bas-Saint-Laurent
et de Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
Tél. : 418 691-5650

Mathieu St-Amand
Directeur des communications
Cabinet du ministre de l'Économie
et de l'Innovation
Tél. : 418 691-5650

Information :

Jean-Pierre D'Auteuil
Responsable des relations médias
Direction des communications
Ministère de l'Économie et de l'Innovation
Tél. : 418 691-5698, poste 4868
Cell. : 418 559-0710